

Laïcité

M2 MEEF / DIU
TD2
mardi 28 janvier 2025
13h30/16h30

Bergmann Hubert
Duquesne Hélène
Rivière Christophe
Vaugoude Louise

Suite au TD1, vos retours ...

Cadre de travail et points de vigilance

- Bannir toute position personnelle non conforme aux principes républicains.
- Ne pas faire référence aux opinions courantes, aux clichés, sauf à les étiqueter comme telles.
- Éviter le “moi je”.
- Se référer au cadre légal.
- Respecter les sensibilités de chacun.
- Le formateur se réserve le droit de stopper certains débats

3

Evaluation du TD2

étude de cas 1 : oral	Synthèse de la thématique		Présentation linéaire de la réponse avec peu de compréhension et pas d'appui institutionnel. 0 ou 1 point	Présentation structurée de la réponse avec une compréhension mais sans appui institutionnel. 1,5 ou 2 points	La réponse est problématisée permettant une compréhension et elle prend appui sur le cadre institutionnel. 2,5 ou 3 points.
	réponse aux questions		Méconnaissance des notions abordées par une partie du groupe 0 point	Les différentes notions sont maîtrisées et les réponses sont réactives. 1 point.	Tous les membres connaissent les différentes notions et sont capables de répondre en faisant des liens cohérents et justifiés. 2 points.
					note sur 5
		Etudiants concernés	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
étude de cas 2	investissement et synthèse		0 / 1	2 / 3	4 / 5
					note sur 5

Etudes de cas : une méthode

Analyser le sujet

Une question est posée...

Repérer les **mots clés** de la question posée

Bien s'imprégner de la question pour éviter un hors sujet

Réfléchir à un **exemple concret vécu** lors d'un stage

Rattacher le sujet à un **contexte plus restreint** si besoin



Organiser son exposé

- Compréhension
 - Reformuler la question pour se fixer les idées et prévoir ses réponses
 - Comprendre le contexte
 - Prendre le temps, ne pas se précipiter...
- Envisager des réponses à plusieurs niveaux :
 - A court terme (traitement immédiat)
 - A moyen terme (traitement en différé)
 - A long terme (traitement pour remédier à la situation)
- Donner le cadre institutionnel, le cadre juridique
- Donner les compétences professionnelles mises en jeu

7

Plan de l'exposé


Une introduction reprenant la situation, le contexte décrit dans la question

Un développement cohérent et structuré

Une conclusion qui résume et rappelle les réponses partielles pour aboutir à une réponse claire

Éventuellement d'autres pistes qui n'ont pu être développées

8



Etudes de cas : exemples en groupe

Etudes de cas

- Préparation en groupe de 4 : 10 min
- Retour : 5 minutes par groupe

Etudes de cas

Etude de cas 1

Un élève, absent le jour de l'épreuve commune, est évalué à son retour sur un sujet de remplacement. Il conteste la note obtenue considérant que cette évaluation est plus difficile que celle de ses camarades.
(CAPES 2022)

Etude de cas 2

Certains parents d'élèves peuvent se trouver démunis face à l'école (barrière de la langue, méconnaissance des codes scolaires, mauvais souvenir de leur scolarité, ...). Comment les aider à se sentir à l'aise et pourquoi est-ce important d'y arriver ?
(CAPES 2019)

Etude de cas 3

Les représentants des parents d'élèves vous reprochent de donner trop de travail à la maison, certains élèves ne disposant pas du temps nécessaire pour le faire, notamment en raison du temps de transport.

(CAPES 2022)

Etude de cas 4

Dans les couloirs, les élèves jetant des papiers sont interpellés par d'autres élèves. Ils répondent que "des gens sont payés pour nettoyer".

(CAPES 2022)

11

Etudes de cas

- Retour : 5 minutes par groupe

12



Pour vous,
la laïcité ?

Votre positionnement

- Votre rapport à la laïcité ?
 - à l'aise avec ce principe / pas à l'aise
 - des connaissances / peu de connaissances
- Le concept de la laïcité selon vous ?
 - en un mot, qu'est-ce qui caractérise le concept de la laïcité selon vous ?
- Quelle serait votre définition de la laïcité ?

Des représentations de la laïcité

Vrai ou Faux ?

1. La laïcité est une valeur, une opinion ?
2. La laïcité interdit à l'État de parler aux religions ?
3. Être laïc, c'est être athée ?
4. La laïcité s'oppose aux pratiques religieuses ?

15



Charte de la
laïcité

Travail individuel

5 minutes !

- chacun lit un item de la charte de la laïcité
- et le commenter en une phrase

- Pour aller plus loin :

<https://www.reseau-canope.fr/les-valeurs-de-la-republique/eduquer-a-la-laicite.html#c3765>



17

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

•• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE ••

1 | La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 | La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

3 | La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 | La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général

5 | La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

18

•• L'ÉCOLE EST LAÏQUE ••

6 | La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 | La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.

8 | La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 | La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 | Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 | Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

A

19

12 | Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 | Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 | Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

15 | Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

20



Des apports sur la laïcité

historique : la laïcité scolaire

Les lois Ferry (1881-1882) :

Les deux grandes lois de Jules Ferry couronnent l'effort scolaire du XIXème siècle tout en fondant la laïcité scolaire. L'école primaire publique est gratuite (16 juin 1881), l'enseignement est laïque et la scolarisation obligatoire (28 mars 1882). Cependant, la liberté de l'enseignement est maintenue et un enseignement privé demeure.

La loi de 2004 sur les signes religieux à l'école :

à partir de 1989, un débat surgit sur le port du foulard en classe. Ce débat est finalement tranché par la loi du 15 mars 2004, visant à affirmer la neutralité religieuse de l'espace scolaire.

historique : la République laïque

La loi de 1905 :

Napoléon avait signé avec le pape Pie VII un Concordat en 1801 : la religion catholique était reconnue par l'État comme « la religion de la grande majorité des Français » et financée par lui, mais n'était plus religion d'État. Par la suite, les protestants et les juifs avaient été intégrés au système concordataire. Après de grands débats, la loi du 9 décembre 1905 sépare les Églises de l'État. Pleinement acceptée par l'Église catholique en 1924, cette loi est aujourd'hui l'objet d'un très fort consensus.

Dans la constitution :

La Constitution de 1946 définit la France comme « une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». Dans l'article 1^{er} de la Constitution de 1958, « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »

23

historique : la République laïque



24

Pour approfondir l'historique

(si on a le temps)



25

Définition

Définition du Larousse

- Conception et organisation de la société fondée sur la séparation de l'Église et de l'État et qui exclut les Églises de l'exercice de tout pouvoir politique ou administratif, et, en particulier, de l'organisation de l'enseignement.
Le principe de la laïcité de l'État est posé par l'article 1^{er} de la Constitution française de 1958.
- Caractère de ce qui est laïque, indépendant des conceptions religieuses ou partisans : La laïcité de l'enseignement.

26

Des représentations de la laïcité Vrai ou Faux ?

1. La laïcité est une valeur, une opinion ?
2. La laïcité interdit à l'État de parler aux religions ?
3. Être laïc, c'est être athée ?
4. La laïcité s'oppose aux pratiques religieuses ?

27

Des idées fausses sur la laïcité

COMPRENDRE LA LAÏCITÉ

La laïcité est une valeur, une opinion

FAUX

La laïcité n'est ni une valeur, ni une opinion, elle est un principe constitutionnel qui garantit la liberté de conscience et la liberté de culte, la séparation des institutions publiques et des organisations religieuses et l'égalité de tous devant la loi.

La laïcité interdit à l'État de parler aux religions

FAUX

Le fait de ne reconnaître aucun culte signifie que l'État les traite de manière égale, avec la même considération. D'ailleurs au sein du Gouvernement, le ministère de l'intérieur est chargé du dialogue avec les représentants de toutes les religions.

Être laïque, c'est être athée

FAUX

L'athéisme réfute l'existence d'un dieu, or l'État laïque ne se prononce pas sur cette question. Il offre un cadre protecteur qui permet à tous, dans le respect de la loi, de croire, de ne pas croire, de ne plus croire, de changer de religion et de pratiquer un culte.

La laïcité s'oppose aux pratiques religieuses

FAUX

La loi du 9 décembre 1905 garantit la liberté de conscience, et la liberté d'exercer ou non un culte. A ce titre, l'État protège les citoyens contre les menaces dont ils pourraient être victimes visant par exemple à les contraindre à exercer un culte ou à s'abstenir d'en exercer un.

Source : [Comprendre la laïcité](#)

28

Définition

La laïcité est **le principe qui garantit la liberté de croire ou de ne pas croire.**



29

Trois principes

- **La liberté de conscience**
Droit d'exprimer ses croyances ou convictions
Droit de pratiquer la religion de son choix, d'en changer, de ne pas en avoir, dans la limite du respect de la liberté des autres
- **L'égalité en droit**
Egalité devant la loi quelle que soit sa religion ou ses convictions
- **La séparation du politique et du religieux**
Neutralité de l'Etat : il n'impose pas de religions, de croyances et de convictions.

30

La laïcité à l'école et l'élève

- L'enseignement contribue à faire partager les valeurs de la laïcité et des autres grands principes de la République
- Ne pas subir de violence ou d'injustice en raison de ses croyances ou convictions
- Liberté de parler de sa religion et des religions en général (dans le respect de la liberté et des convictions de l'autre)
- Ne pas subir de pression d'un adulte ou d'un camarade
- Respecter les règles de l'École (l'élève ne doit pas montrer de manière trop visible à quelle religion il appartient)
- Egalité dans les apprentissages
- Apprendre la différence entre les croyances et les connaissances vérifiées
- ...

31

Code de l'Éducation

Article L141-2

Version en vigueur depuis le 22 juin 2000

Suivant les principes définis dans la Constitution, l'Etat assure aux enfants et adolescents dans les établissements publics d'enseignement la possibilité de recevoir un **enseignement conforme à leurs aptitudes** dans un égal **respect de toutes les croyances**.

L'Etat prend toutes dispositions utiles pour assurer aux élèves de l'enseignement public la **liberté des cultes et de l'instruction religieuse**.

32

La radicalisation

- **Une définition** : “processus par lequel un individu ou un groupe adopte une forme violente d'action, directement liée à une idéologie extrémiste à contenu politique, social ou religieux, qui conteste l'ordre établi.”
(Fahrad Khosrokhavar, sociologue).
- La **radicalisation** n'est pas ainsi, exclusive au terrorisme islamiste. Elle intègre **tout type d'idéologie, religieuse ou non**, qui conduit l'individu à choisir l'action violente, au nom des croyances auxquelles il adhère sans compromission possible, engagement terroriste contre les autres membres de la société dont il rejette, inconditionnellement, les valeurs et le mode de vie. On parle ainsi de **processus d'engagement** dans la radicalisation, par paliers avec adhésion et rupture avec l'environnement habituel. ([eduscol](#))

33

La radicalisation à l'école

Des faits à l'école

- Atteintes au principe de laïcité, à la liberté d'expression
- Des attentats : tuerie école Ozar Hatora (Toulouse, 2012), assassinats de Samuel Paty (C... te-Honorine, 2020) et de Dominique Bernard (Arras, 2023).

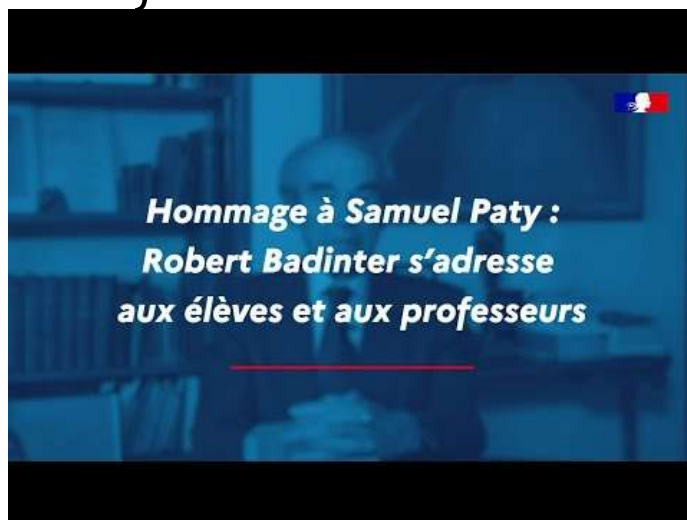
Des actions de prévention à l'école

- **Plan national de la prévention de la radicalisation (PNPR, 2018)**
5 axes, 60 mesures (dont 10 concernent les acteurs de l'éducation)
axe 1 : Prémunir les esprits contre la radicalisation
- Des ressources à destinations des enseignants
[Prévenir la radicalisation en milieu scolaire](#) (politique de prévention et ressources) ([eduscol](#))
Prévenir la radicalisation ([Réseau Canopé](#))
- Une vidéo pour la classe : C'est quoi la radicalisation ? ([Lumni](#))



34

Hommage à Samuel Paty : vidéo de Badinter



35

Hommage à Samuel Paty : vidéo de Badinter

Hommage à Samuel Paty : Maître Robert Badinter s'adresse aux élèves et aux professeurs

valeurs de la République
 liberté
 égalité
 fraternité
 l'École de la République

C'est un honneur pour moi de rendre aujourd'hui hommage au professeur **Samuel Paty** devant vous. **Samuel Paty** a consacré sa vie d'homme à la plus belle des missions : éduquer les jeunes dans le respect des lois et des **valeurs de la République** en lesquelles il avait foi et pour lesquelles il a donné sa vie. Parmi ces valeurs, la liberté d'expression et d'opinion, y compris **l'athéisme** qui fonde la **laïcité**, lui étaient particulièrement chères. C'est donc de cette **laïcité** que je veux aujourd'hui vous parler.

La laïcité dans notre République, c'est d'abord l'expression de notre **liberté** car la laïcité permet à chacun de pratiquer la religion de son choix ou de n'en pratiquer aucune, selon sa conviction.

La laïcité dans notre République, c'est aussi **l'égalité** entre toutes les religions. Il n'existe pas dans la République de **religion** d'État ou de **religion** officielle. Elle les reconnaît toutes et n'en privilégie aucune.

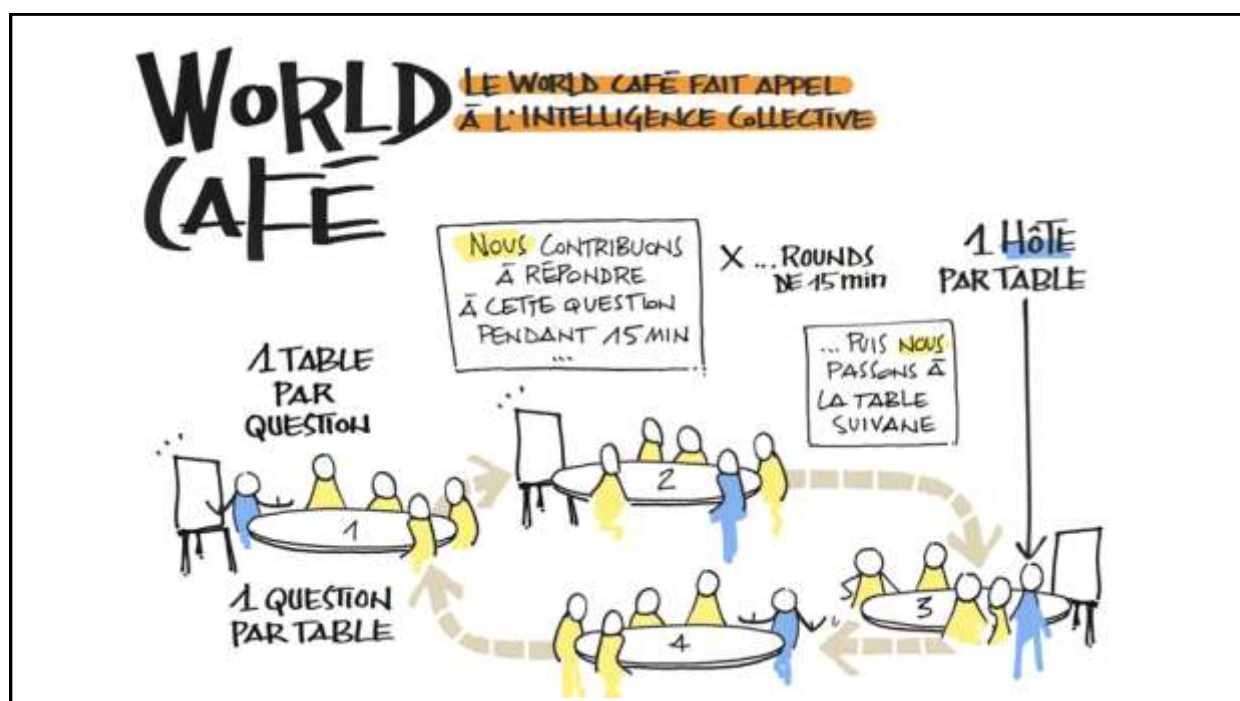
La laïcité dans notre République, c'est enfin **la fraternité** parce que tous les êtres humains, femmes ou hommes, quelles que soient leurs **croyances** ; ou leurs opinions, méritent une égale considération et appellent un même respect.

C'est pourquoi en France, **l'École de la République** est **laïque** car la **laïcité** garantit à tous les élèves et à tous les niveaux un enseignement consacré au seul **culte du savoir et de la recherche**, qui forgent les esprits libres et ouverts au monde.

Honorons donc la mémoire de **Samuel Paty**, héros de la **laïcité**.

36

Etudes de cas en world café



4 tables

Table 1

Lors de votre cours d'introduction sur la notion d'expérience aléatoire en probabilités, vous demandez aux élèves de choisir au hasard 6 numéros d'une grille de loto. Un élève vous interpelle en vous disant "le hasard n'existe pas, c'est le destin !".

Comment réagissez-vous ?

Table 2

Vous êtes professeur de mathématiques au lycée, lors d'une alerte incendie, vous sortez sur le parvis du lycée, vous voyez une de vos élèves qui porte le voile. Comment réagissez-vous ?

Table 3

Vous êtes PP dans un collège et dans le cadre d'un travail transdisciplinaire, l'équipe pédagogique choisit d'inscrire la classe au concours "le prix de la laïcité de la République Française". Chaque professeur est sollicité. Comment procédez-vous ?

Table 4

Début décembre, lors de la remise des bulletins, deux parents d'élèves vous préviennent qu'ils ont installé la crèche dans le hall à côté du sapin. Ils précisent qu'elle a été fabriquée par leurs enfants à l'issue du cours de géométrie dans l'espace.

Que leur répondez-vous ?

39

Tour 1 : compréhension et contextualisation de la situation

- Notez les **acteurs concernés** par cette situation
- Recherchez et notez vos **hypothèses concernant les « causes »** du cas proposé, en se mettant à la place des différents acteurs concernés
- Recherchez et notez les **contraintes** du contexte en se mettant à la place des différents acteurs concernés

41

Tour 2 : quelles solutions possibles pour chaque cause ?

- Récapitulatif du tour précédent
- Complétez les causes possibles et les contraintes
- Proposez et notez **des solutions possibles** pour chaque cause identifiée
- Pensez aux différents acteurs impliqués
- Tenez compte des contraintes

Évitez les généralités à cette étape

42

Tour 3 : Une problématique, des obstacles et des leviers généraux

- Récapitulatif du tour précédent
- Complétez les solutions possibles
- À quelle **problématique plus générale** rattachez-vous ce problème ? Notez-la
- Recherchez et notez les **obstacles** qui pourraient gêner le travail du professeur dans ce cadre
- Recherchez et notez les **leviers** qui pourraient faciliter le travail du professeur dans ce cadre

43

Tour 4 : Quelles pistes concrètes pour répondre à la question de départ ?

- Récapitulatif du tour précédent
- Complétez les obstacles et les leviers possibles
- À partir des leviers identifiés précédemment, proposez des **pistes d'action** concrètes sur lesquelles vous pouvez agir pour répondre à la question

- Préparez **le retour** par le rapporteur
 - à court terme
 - à moyen terme
 - à long terme

44

Etudes de cas : world café

- Retour collectif

45

Protection juridique

- Le Conseil des Sages de la laïcité
- L'équipe nationale valeurs de la République
- Les équipes académiques valeurs de la République
- Un vademecum "La Laïcité à l'École"



<https://www.education.gouv.fr/media/93065/download>

46

Plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires

Face à la montée des phénomènes d'atteinte à la laïcité, le ministre Pap Ndiaye a décidé de renforcer le suivi et l'accompagnement méthodologiques, juridiques et humains des situations sensibles qu'il s'agit désormais de rendre systématiques dans les premier et second degrés.

C'est l'objet du plan relatif à la laïcité dans les établissements scolaires structuré autour des quatre axes suivants :

- Sanctionner systématiquement et de façon graduée le comportement des élèves portant atteinte à la laïcité lorsqu'il persiste après une phase de dialogue
- Renforcer la protection et le soutien aux personnels
- Appuyer les chefs d'établissement en cas d'atteinte à la laïcité
- Renforcer la formation des personnels et en premier lieu celle des chefs d'établissement

Circulaire du 9 novembre 2022 relative au plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires, BO n°42 du 10/11/2022

47

Un protocole

Signaler une atteinte au principe de laïcité

Les personnels disposent de deux procédures :

- La voie hiérarchique. Le personnel signale le fait à son supérieur ; le chef d'établissement, l'inspecteur de l'Éducation Nationale ou le directeur d'école :
 - Signale l'atteinte dans l'application **Faits établissement**
 - Sollicite l'équipe académique « Valeurs de la République »
- Le **formulaire en ligne « atteinte à la laïcité »**. Il est accessible à tous les personnels de l'éducation nationale.

48

Un protocole



49

Des attentes ou des questions pour le prochain TD ?